

Kévazingogate/Au lendemain du limogeage du VPR et du ministre d'Etat aux Forêts

Quand la toile s'emballa !

Mardi, le "scandale du kevazingo", relatif à la disparition de 353 conteneurs du port d'Owendo, a connu un autre rebondissement avec la sanction de deux hautes personnalités. Le vice-président de la République et le ministre d'Etat en charge des Forêts ont été relevés de leurs fonctions. Des mesures qui ont suscité moult

réactions sur la toile. Tantôt on salue, tantôt on crie à l'injustice et à la technique du bouc émissaire. Dans tous les cas, nombreux interpellent la justice et la met au défi d'aller jusqu'au bout dans cette affaire. Avant ces sanctions, on a eu droit, toujours dans la même affaire, à la sortie de Me Tony Serge Minko-Mi-Ndong, défendant entre

autres les intérêts d'un homme d'affaires chinois : François Wu, présenté par la justice comme étant le "cerveau" de ce scandale. Que doit-on retenir des avis des internautes sur le limogeage de Pierre-Claver Maganga Moussavou et Guy-Bertrand Mapangou ? Qui est François Wu ? Réponse dans les articles ci-dessous.

Réactions sur les réseaux sociaux

Les internautes réclament une véritable action judiciaire

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

Aussi mitigées quelles puissent être, les réactions sur la toile suscitées par l'éviction du vice-président de la République, Pierre-Claver Maganga Moussavou et du ministre d'Etat en charge des Forêts, Guy-Bertrand Mapangou, n'ont en commun que la volonté de voir la justice faire son travail en toute liberté et aller jusqu'au bout de ce scandale.

LES réactions suscitées par l'annonce, mardi soir, de l'éviction du vice-président de la République, Pierre-Claver Maganga Moussavou, et du ministre d'Etat en charge des Forêts, de l'Environnement et du Plan Climat, Guy-Bertrand Mapangou, n'ont pas fini de tomber. Notamment sur les réseaux sociaux. Aussi mitigés que leurs avis puissent paraître, les internautes partagent cependant l'idée selon laquelle la justice devrait désormais, se saisir de cette affaire de scan-



dale économique, et qu'à la suite des sanctions administratives observées

depuis quelques jours, une véritable action judiciaire soit engagée, en toute in-



dépendance, afin de faire toute la lumière. Aussi, que toutes les per-

sonnes impliquées, de près ou de loin, puissent répondre de leurs actes,

comme l'avait d'ailleurs laissé entendre le porte-parole de la présidence de la République, Ike Ngouoni Aila Oyouomi, lors de sa sortie relative à la disparition présumée des 353 conteneurs de Kévazingo.

Dans tous les cas, ces sanctions politico-administratives que nombreux considèrent n'être qu'un premier acte, ont été saluées par plus d'un sur la toile. Presqu'un signe pour eux, que l'heure de l'impunité est définitivement révolue. D'autres par contre, en veulent encore un peu plus. D'autant plus que pour eux, il est clair que ce scandale n'a pas fini de livrer tous ses secrets. Car, pour ces derniers, Maganga Moussavou et Guy-Bertrand Mapangou, ou encore, les douze hauts fonctionnaires suspendus "à titre conservatoire de leurs fonctions et responsabilités", ne seraient que des "boucs émissaires" dans cette affaire de détournement de conteneurs. "On espère que les choses iront jusqu'au bout", peut-on lire, entre autres commentaires, sur les réseaux sociaux.

Profil

Qui est François Wu ?

E. N.-A.
Libreville/Gabon

TANTÔT présenté comme un négociateur, tantôt affublé des attributs de conseiller et de juriste, François Wu, de son vrai nom Jufeng Wu, est présenté par la justice gabonaise comme "la tête pensante" du réseau de trafic de Kévazingo qui défraie actuellement la chronique au Gabon. Le procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville, Olivier N'Zahou ne l'a-t-il pas présenté comme étant "la pièce maîtresse du réseau de trafiquants de Kévazingo au port d'Owendo" ?

C'est en 2007 que cet homme de nationalité chinoise, né le 15 août 1977, qui parle parfaitement français est arrivé au Gabon exerçant comme conseiller juridique de plusieurs entrepreneurs chinois installés au Gabon et spécialisés dans de nombreux domaines (portuaire, hôtellerie, bois, pêche...). Jouant souvent le rôle d'interprète entre les entreprises chinoises et les administrations gabonaises ainsi que celui de facilitateur entre l'ambassade de Chine



M. François Wu, ici, dans une exploitation forestière.

au Gabon et la communauté chinoise qui y vit, François Wu a su tisser des solides amitiés haut placées dans les administrations gabonaises. Expert traducteur chinois-français et Conseil juridique agréé près la Cour d'Appel judiciaire de Libreville, n'est, selon son avocat, Me Tony Serge Minko, nullement le représentant de la société "3C Transit au Gabon".

Cependant, selon d'autres sources bien au fait de ses activités, celui-ci ne serait pas aussi novice que cela dans le domaine de l'exploitation forestière au Gabon. L'on se rappelle que la presse qui avait fait ses choux gras en 2009 de l'affaire ayant mis en conflit Plysorol (une société française) à l'industriel Ghassan Bitar pour la gestion des usines de placage Pogab et Leroy. Et

c'est la première fois que le nom de François Wu était apparu. Il sera ensuite directeur général de Plysorol Europe SAS qui disposait au Gabon d'un potentiel forestier estimé à 600 000 hectares de forêts. Revenu quelques années après au Gabon (qu'il n'avait véritablement jamais quitté), Wu Jufeng s'illustre de plus en plus dans de nombreuses activités ayant un lien avec l'exploitation forestière. Mais certaines sources indiquent que celles-ci "sont entourées d'un halo de suspicion". Il semblerait que les douanes gabonaises lui réclameraient une dette de 2 milliards de francs. On relève aussi qu'en France où en avril 2009 il avait racheté Plysorol (le leader européen du contre-plaqué, les 460 employés répartis entre plusieurs sites (Epernay, Fontenay-Le-Comte et Lisieux) sont entrés en grève depuis le 22 mars dernier. Et que flairant un mauvais coup de sa part, ils se relaient jour et nuit devant les portes des usines pour veiller sur ce qui reste des actifs de cette entreprise en cessation de paiement. Pour eux, "il n'est pas question de laisser François Jufeng Wu, le directeur général, organiser subrepticement le transfert des contre-plaqués stockés à Lisieux vers un entrepôt loué en région parisienne".